

# Le défi d'une nouvelle dynamique urbaine

Chef-lieu de district et 4<sup>e</sup> ville du canton de Vaud, Renens fait partie de l'agglomération Lausanne – Morges. Cité de l'énergie depuis 2005, Renens oriente sa politique de développement urbain dans le sens du Plan Directeur Cantonal (PDCn), du Plan d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et du Schéma directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL). Une nouvelle halte RER est en construction à Prilly-Malley, et le SDOL planifie pour les années à venir la mise à niveau de la gare de Renens, un réseau de bus entièrement remanié, des routes réaménagées pour faire de la place aux transports publics et à la mobilité douce. Au cœur de ce vaste chantier, Renens a pris sa place et son avenir en main.



Panneaux solaires sur le Bâtiment Vaudaire du Collège du Léman.

Crédit Ville de Renens

## Un concept énergétique d'avenir

En 2009, Renens s'est dotée d'une vision pour son développement énergétique à l'horizon 2030: «Renens ville énergétique» dans sa volonté de privilégier les économies d'énergie ainsi que l'usage et le développement des énergies renouvelables; «Renens ville créative» pour rechercher et mettre en œuvre des solutions originales et durables dans tous les domaines de l'activité humaine. Les objectifs spécifiques définis par la Municipalité couvrent évidemment tous les domaines d'action du label Cité de l'énergie. Il s'accompagne d'un plan directeur des secteurs énergétiques qui définit les portions du territoire communal où pourra se développer le chauffage à distance (au sud-est autour des quartiers de Malley et Florissant) ou des quartiers à basse consommation d'énergie (cinq secteurs prévus dont Malley et la gare CFF).

## Un Fonds pour le développement durable

Depuis 2009, une taxe communale de 0.3 ct/kWh est prélevée sur la facture d'électricité des consommateurs pour alimenter le Fonds pour le développement durable. Le revenu de cette taxe est redistribué à la population et aux entreprises sous forme de subventions pour des actions incitatives en relation avec la protection de l'environnement et la réduction de la consommation d'énergie. Le Fonds permet de subventionner, entre autres objets, l'installation de chauffages à bois, d'éoliennes domestiques, de véhicules à gaz ou de vélos électriques. La Municipalité tient aussi à favoriser des mesures visant à développer la mobilité douce sur le territoire communal et subventionne des projets de particuliers ou d'associations de quartier.

## Bâtir intelligemment

Ayant adopté le Standard «Bâtiments 2008», qui préconise une liste de critères

exhaustifs quant à la qualité énergétique et écologique des constructions communales, la Ville de Renens se doit d'être exemplaire dans ses nouveaux projets. Ainsi, le toit du nouveau bâtiment «Vaudaire» sur le site scolaire du Léman est équipé d'une installation photovoltaïque (210 panneaux totalisant une puissance de 44 kW) à même de produire la quantité d'électricité nécessaire à sa consommation (en avril 2010, ils ont produit 6'327 kWh pour une consommation mesurée de 6'960 kWh). Un autre projet solaire est à l'étude sur le toit du Centre Technique Communal. Par ailleurs, des dispositions contraignantes ont été exigées sur les terrains du quartier «En Belle Vue» vendus par la commune pour en faire un quartier MINERGIE (80 appartements en PPE). Un partenariat avec les promoteurs du projet a permis le recours à des énergies renouvelables pour le chauffage des immeubles (solaire + pompe à chaleur).



Festimixx.  
Crédit Bertrand Rey

## Renens Cité de l'énergie depuis 2005

### Mobilité: tout bouge à Renens

Après des années au service de la voiture, Renens renverse la vapeur pour développer la mobilité douce et les transports publics. Les zones 30 sont en extension dans tous les quartiers. Une nouvelle gare émerge à Malley tandis que la gare de Renens, la deuxième de l'agglomération en trafic, sera entièrement rénovée. Le retour du tram en direction de Lausanne est prévu en 2016. Le Centre-ville de Renens accueillera au printemps 2011 l'une des stations de Velopass ([www.velopass.ch](http://www.velopass.ch)), le récent réseau de l'agglomération Lausanne-Morges de vélos en libre service. Et la commune s'engage à étoffer progressivement le réseau de bandes cyclables et de carrefours sécurisés. Même les employés communaux sont incités à changer leurs habitudes de déplacement, à travers les mesures du plan de mobilité. Grâce à la mise à disposition de cartes journalières de transports publics, de vélos électriques et prochainement de véhicules motorisés écologiques, les déplacements professionnels en voiture privée doivent considérablement diminuer. Un volet du plan de mobilité vise aussi les déplacements pendulaires (domicile-travail). Un savant dosage de mesures

contraignantes (limitation et tarification des places de parking) et incitatives (subvention à l'achat d'abonnements de transport public ou de vélos, aménagement de parcs à vélos couverts) devrait encourager les alternatives à la voiture individuelle.

### Concept pour des manifestations respectueuses de l'environnement

Renens s'implique pour devenir un pôle culturel régional avec pour corollaire une augmentation constante du nombre de manifestations et de son cortège de nuisances au niveau des déchets. Un concept pour des manifestations propres et respectueuses de l'environnement a été instauré, visant à prendre en compte l'impact écologique à toutes les étapes de la manifestation, en particulier la gestion des déchets mais aussi les impacts indirects (transports, circulation, pollutions sonores, de l'air et du sol). Le concept a été testé dès 2009 à l'occasion de Festimixx, la fête interculturelle qui a enregistré un taux de recyclage de 56% et a distribué plus de 7000 gobelets consignés avec un taux de retour de 97%! Cet engagement se retrouve dans les quartiers avec la mise à disposition de déchetteries de quartier mobiles utiles au quotidien.

#### Renens en chiffres

Population: 19'122 habitants (2009)  
Altitude: 400 m.  
Superficie: 295 ha  
Bâtiments communaux: 65  
Véhicules communaux: 34 véhicules  
+ 12 vélos électriques destinés aux déplacements professionnels.

#### Contacts

Centre technique communal

Rue du Lac 14, 1020 Renens  
Tél. 021 632 74 02  
[ctc@renens.ch](mailto:ctc@renens.ch)  
[www.renens.ch](http://www.renens.ch)

SuisseEnergie pour les communes  
Conseiller *Cité de l'énergie*  
Antonio Turiel  
SEREC  
Ch. de Mornex 3, 1003 Lausanne  
Tél. 021 311 24 64  
Fax 021 311 24 70  
[turiel@serec.ch](mailto:turiel@serec.ch)

[www.citedelenergie.ch](http://www.citedelenergie.ch)  
[www.suisse-energie.ch](http://www.suisse-energie.ch)

#### Rédaction

Matthieu Chenal, 05.10

SuisseEnergie pour les communes est le programme d'encouragement de la Confédération destiné aux communes désireuses de mener une politique énergétique et climatique durable.

Le label Cité de l'énergie est décerné aux villes, communes et régions qui apportent la preuve de leurs actions en faveur d'une politique énergétique efficace, englobant l'aménagement du territoire, les constructions, l'approvisionnement en énergie et la dépollution, l'organisation interne, la mobilité et la communication. Les communes qui, après avoir obtenu le label Cité de l'énergie, ont atteint un degré de mise en œuvre supérieur à 75%, peuvent demander la distinction European Energy Award® GOLD.

[www.citedelenergie.ch](http://www.citedelenergie.ch)

#### SuisseEnergie pour les communes

c/o Bio-Eco Sàrl · Place du Temple 5, CP 38, CH - 1304 Cossonay  
T 021 861 00 96 · F 021 862 13 25 · [info@bio-eco.ch](mailto:info@bio-eco.ch)  
[www.citedelenergie.ch](http://www.citedelenergie.ch) · [www.suisse-energie.ch](http://www.suisse-energie.ch)

